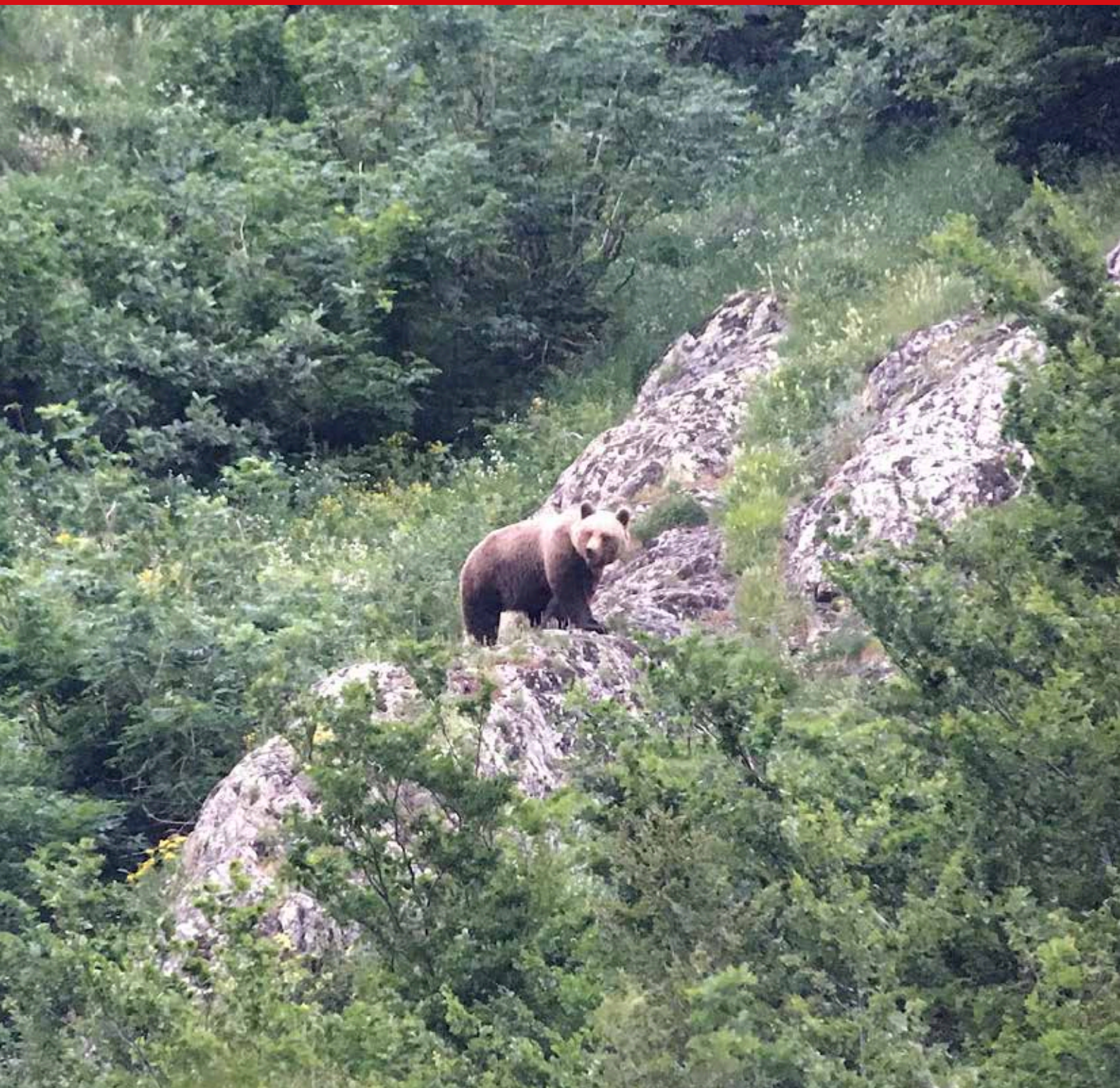


Liste rouge des Mammifères continentaux non volants d'Aquitaine



Près de 6 % des espèces de Mammifères continentaux non volants sont menacées de disparition en Aquitaine

Cette Liste rouge dresse un premier état de référence sur le risque de disparition des mammifères continentaux non volants d'Aquitaine (départements 24, 33, 40, 47, 64). Parmi les 60 espèces recensées sur le territoire, 48 d'entre elles ont pu être soumises au processus d'évaluation conformément aux critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les résultats obtenus indiquent que trois espèces sont menacées de disparition sur le territoire et sept sont proches des seuils de menace.

Différentes techniques d'inventaires et de suivis

- Observations directes
- Observations indirectes: indices de présence opportunistes ou provoqués¹, appareils photographiques automatiques²
- Captures scientifique ou opportuniste³
- Analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes
- Suivis télémétriques
- Analyses génétiques



Coordination du projet: Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS)

Organismes partenaires: Cistude Nature, Groupe de Recherche et d'Étude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Mobilisation du réseau de contributeurs, structuration des données et synthèses cartographiques: Thomas RUY (OAFS), Marie BARNEIX (OAFS), Paul FROMAGE (OAFS), Nathan HAUQUIN (OAFS)

Pré-évaluations: Thomas RUY (OAFS), Marie BARNEIX (OAFS);

Expertises complémentaires: Laurent COUZI (LPO), Pascal Fournier (GREGE) et Jean-Baptiste PONS (Cistude Nature)

Comité d'évaluation:
Évaluateurs neutres:
Marie BARNEIX (OAFS),
Thomas RUY (OAFS)

Experts: Yann De Beaulieu (OFB), Frédéric CHICHE (Indépendant), Laurent COUZI (LPO), Matthieu DORFIAC (Charente Nature), Yann DUMAS (FDC24), Patrick HAFFNER (MNHN-UMS PatriNat), Pascal FOURNIER (GREGE), Jérôme LAFITTE (PNP), Jean-Baptiste PONS (Cistude Nature)



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

ÉTAT DES LIEUX

Les Mammifères sont un groupe hétérogène en matière de taille, de poids et de mœurs écologiques (crépusculaires, nocturnes, diurnes, omnivores, carnivores strictes, végétariens...). Ils occupent tous les types d'habitats, du milieu marin jusqu'aux habitats continentaux d'altitude, avec des degrés différents d'adaptation (espèces spécialisées ou ubiquistes).

Les principales menaces mises en évidence sont liées à la dégradation et la disparition des milieux occupés mais également aux pressions directes et indirectes, légales ou illégales, que subissent plus particulièrement certaines espèces.

Des grands prédateurs aux micromammifères, l'Aquitaine présente une diversité importante d'espèces aux situations contrastées.

Emblème des enjeux de cohabitation entre l'Homme et la **grande faune**, l'Ours brun (*Ursus arctos*) est sans surprise évalué en danger critique d'extinction sur le territoire. Ces difficultés de coexistence risquent de s'accroître à l'avenir avec le retour naturel du Loup gris (*Canis lupus*). Le Lynx boréal (*Lynx lynx*), anciennement présent, a disparu d'Aquitaine.

Les petits carnivores sont plus ubiquistes et capables de coloniser tous les milieux, à l'image du Renard roux (*Vulpes vulpes*) ou de la Fouine (*Martes foina*). Cependant, l'ensemble des espèces de ce groupe subit une mortalité routière importante et est sensible à l'utilisation de produits chimiques dont les individus sont indirectement impactés via la consommation de leurs proies. Le piégeage direct ou accidentel peut représenter également une menace pour les espèces « Susceptibles d'Occasionner des Dégâts », mais aussi pour l'emblématique Vison d'Europe (*Mustela*

lutreola), actuellement en danger critique d'extinction. La disparition et la fragmentation des habitats impactent également les petits carnivores liés notamment aux zones humides comme le Putois d'Europe (*Mustela putorius*), évalué quasi-menacé. À l'opposé, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), grâce notamment à une protection intégrale depuis la fin des années 1970 et un plan national d'actions, regagne petit à petit ses territoires perdus.

Les ongulés rencontrés sur le territoire regroupent essentiellement des espèces chassables et non menacées à l'exception du Bouquetin ibérique (*Capra pyrenaica*). Cette espèce, non évaluée à ce stade, fait actuellement l'objet d'un programme de réintroduction suite à sa disparition dans le massif pyrénéen.

Les autres mammifères (Lagomorphes, Rongeurs, Eulipotyphles) colonisent tous les milieux, y compris les cultures et les zones péri-urbaines. Les populations y sont directement impactées par la lutte chimique liée à l'utilisation de pesticides, et indirectement lorsqu'elle réduit les ressources alimentaires disponibles. L'ensemble des pratiques agricoles, couplées à l'extension toujours plus importante des zones urbanisées provoque la disparition et la fragmentation des habitats pour ces espèces.

Plus globalement, la gestion des mammifères introduits constitue également un enjeu pour la préservation d'espèces indigènes impactées par des phénomènes de prédation ou de compétition interspécifique (cas du Vison d'Amérique - *Mustela vison* sur le Vison d'Europe), ou accidentellement par certaines méthodes de lutte (cas du Ragondin - *Myocastor coypus* et du Rat musqué - *Ondatra zibethicus*, impactant le Campagnol amphibie - *Arvicola sapidus*).



Thomas RUY

Empreinte de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

espèce classée LC



Thomas RUY

Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)

classé NT

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

L'élaboration d'une Liste rouge selon la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a pour principe d'estimer le risque d'extinction des espèces sur un territoire donné. Son application repose sur une série de critères permettant d'évaluer l'appartenance d'une espèce à une catégorie de menace. Pour mener à bien ce processus d'évaluation, l'analyse doit se fonder sur des informations récentes et quantifiées. Des spécialistes du groupe considéré sont également associés à la démarche afin de valider les résultats selon une expertise collégiale dans le cadre du comité d'évaluation.

Cette Liste rouge a reçu la validation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (janvier 2020) et la labellisation du Comité français de l'UICN (mars 2020).

La synthèse des données partagées par les réseaux a permis de rassembler et traiter près de 125 000 observations sur la période récente (2009-2018).

Les résultats de ces évaluations montrent que :

- 1 espèce est considérée comme disparue du territoire aquitain : le Lynx boréal (*Lynx lynx*) dont les derniers indices de présence dans les Pyrénées datent des années 1960.
- 3 espèces sont considérées menacées sur le territoire : l'Ours brun (*Ursus arctos*), le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) et le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*);
- 7 espèces sont considérées dans une situation proche des seuils de menace : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), le Campagnol des neiges (*Chionomys nivalis*), le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), l'Hermine (*Mustela erminea*), la Belette d'Europe (*Mustela nivalis*), le Putois d'Europe (*Mustela putorius*) et la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*);

- 8 espèces ne disposent pas de données suffisantes pour évaluer leur niveau de menace : le campagnol *Arvicola monticola*, le Chat forestier (*Felis silvestris*), le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), la Souris d'Afrique du Nord (*Mus spretus*), le Rat noir (*Rattus rattus*), la Musaraigne carrelet (*Sorex araneus*), la Taupe d'Aquitaine (*Talpa aquitania*) et la Taupe d'Europe (*Talpa europaea*), la distribution de cette dernière ayant été remise en cause suite à de récentes études génétiques.
- 1 sous-espèce a fait l'objet d'une évaluation complémentaire : le Bouquetin des Pyrénées (*Capra pyrenaica pyrenaica*), éteint à l'échelle mondiale.

Classées dans la catégorie « Non applicable », 12 espèces n'ont pas été soumises au processus d'évaluation car introduites ou présentes de manière marginale (pas de population reproductrice).

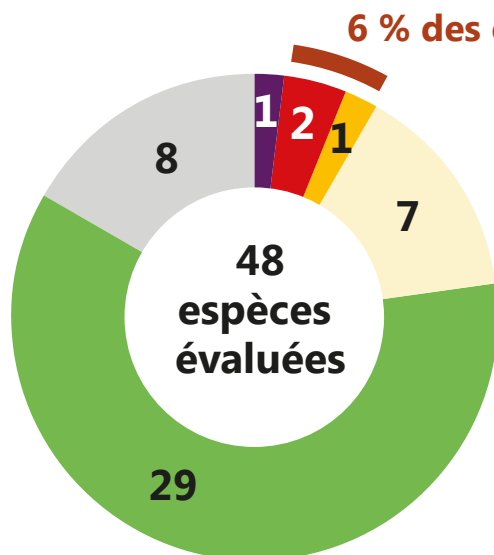


Marie BARNEIX

Marmotte des Alpes (*Marmota marmota*)

classée dans la catégorie NA^a car introduite en Aquitaine

Nombre d'espèces par catégorie de la Liste rouge



Les résultats pour chaque espèce sont présentés dès la page suivante, suivis de focus espèces.

Les catégories UICN pour la Liste rouge

- RE** **Disparue au niveau régional**
Espèce considérée comme disparue en Aquitaine
- CR** **En danger critique d'extinction**
Espèce considérée « menacée »
- EN** **En danger**
Espèce considérée « menacée »
- VU** **Vulnérable**
Espèce considérée « menacée »
- NT** **Quasi-menacée**
Espèce proche des seuils de menace et qui pourrait devenir menacée si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises
- LC** **Préoccupation mineure**
Espèce pour laquelle le risque de disparition en Aquitaine est faible
- DD** **Données insuffisantes**
Espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
- NA** **Non applicable**
Espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en Aquitaine de manière occasionnelle ou marginale



Hermine (*Mustela erminea*)

classée NT

Thomas RUY

RÉSULTATS

Nom scientifique	Nom scientifique français	Catégorie	Critères
<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	Lynx boréal	RE	-
<i>Ursus arctos</i> Linnaeus, 1758	Ours brun	CR	D
<i>Mustela lutreola</i> (Linnaeus, 1760)	Vison d'Europe	CR	D
<i>Galemys pyrenaicus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1811)	Desman des Pyrénées	EN	B(1+2)ab(ii,iii)
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie	NT	pr. B2b(iii)
<i>Chionomys nivalis</i> (Martins, 1842)	Campagnol des neiges	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	NT	pr. A2ce
<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1759	Hermine	NT	pr. B2b(iii)
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	NT	pr. A2ac
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe	NT	pr. A4c
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique	NT	pr.B2b(iii)
<i>Rupicapra pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Isard	LC	-
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	LC	-
<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	LC	-
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen	LC	-
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	LC	-
<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Campagnol des champs	LC	-
<i>Microtus pyrenaicus</i> (de Sélys-Longchamps, 1847)	Campagnol des Pyrénées	LC	-
<i>Microtus lusitanicus</i> (Gerbe, 1879)	Campagnol basque	LC	-
<i>Microtus lavernedii</i> (Crespon, 1844)	Campagnol de Lavernède	LC	-
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	LC	-
<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Lérot	LC	-
<i>Glis glis</i> (Linnaeus, 1766)	Loir gris	LC	-
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	LC	-
<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	Mulot à collier	LC	-
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	LC	-
<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Rat des moissons	LC	-
<i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	Souris grise	LC	-
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	LC	-
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	LC	-
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins	LC	-
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	LC	-
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	LC	-
<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766	Musaraigne pygmée	LC	-
<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828	Musaraigne couronnée	LC	-
<i>Crocodyria suaveolens</i> (Pallas, 1811)	Crocodyria des jardins	LC	-

Nom scientifique	Nom scientifique français	Catégorie	Critères
<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)	Crocidure musette	LC	-
<i>Suncus etruscus</i> (Savi, 1822)	Pachyure étrusque	LC	-
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	LC	-
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune	LC	-
<i>Arvicola monticola</i> de Sélvs-Longchamps, 1839	-	DD	
<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1777	Chat forestier	DD	
<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Muscardin	DD	-
<i>Mus spretus</i> Lataste, 1883	Souris d'Afrique du Nord	DD	-
<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758)	Rat noir	DD	-
<i>Sorex araneus</i> Linnaeus, 1758	Musaraigne carrelet	DD	-
<i>Talpa aquitania</i> Nicolas, Martinez-Vargas & Hugot, 2017	Taupe d'Aquitaine	DD	-
<i>Talpa europaea</i> (Linnaeus, 1758)	Taupe d'Europe	DD	-

Sous-espèces soumises au processus d'évaluation

Nom scientifique	Nom scientifique français	Catégorie	Critères
<i>Capra pyrenaica pyrenaica</i> Schinz, 1838	Bouquetin des Pyrénées	EX	-

Espèces non soumises au processus d'évaluation

Nom scientifique	Nom scientifique français	Catégorie
<i>Capra pyrenaica</i> Schinz, 1849	Bouquetin ibérique	NA ^b
<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris	NA ^b
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Europe	NA ^b
<i>Cervus nippon</i> Temminck, 1838	Cerf sika	NA ^a
<i>Dama dama</i> (Linnaeus, 1758)	Daim européen	NA ^a
<i>Ovis gmelini</i> Blyth, 1841	Mouflon	NA ^a
<i>Marmota marmota</i> (Linnaeus, 1758)	Marmotte des Alpes	NA ^a
<i>Mustela (Neovison) vison</i> Schreber, 1777	Vison d'Amérique	NA ^a
<i>Procyon lotor</i> (Linnaeus, 1758)	Raton laveur	NA ^a
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	NA ^a
<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	Rat musqué	NA ^a
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhaout, 1769)	Rat surmulot	NA ^a

NA^a: espèces introduites. Toute espèce introduite en Aquitaine de façon délibérée ou accidentelle par l'Homme est considérée comme exotique. Les espèces apparues suite à l'expansion naturelle d'une population introduite hors Aquitaine sont également considérées comme exotiques.

NA^b: espèces erratiques ou populations régionales non significatives.

- Espèce erratique: qui ne présente aucune preuve de reproduction sur la période considérée, et ne se trouve actuellement que de manière occasionnelle dans les limites de la région, sa présence est irrégulière et peu fréquente.

FOCUS ESPÈCE



B. CLOS – fonds Parc national des Pyrénées

Bouquetin des Pyrénées **EX**

Capra pyrenaica pyrenaica

Bouquetin ibérique **NA**

Capra pyrenaica

La sous-espèce de Bouquetin des Pyrénées (*C. p. pyrenaica*) était encore présente dans les Pyrénées-Atlantiques à la fin du XIX^e siècle. La dernière observation concerne un mâle qui aurait été tué dans le massif de Sesques en vallée d'Aspe en 1892. Le Bouquetin des Pyrénées a totalement disparu de la chaîne pyrénéenne en 2000 suite à la mort de la dernière femelle dans le canyon d'Ordesa en Aragon (Espagne). *C. p. pyrenaica* est donc éteinte au niveau mondial. Cette sous-espèce vivait dans le massif des Pyrénées dans des paysages alliant végétation et rochers ainsi que dans des pentes couvertes de végétation forestière et arbustive dense, le tout en altitude. Cet habitat constituait une zone refuge pour des populations fortement perturbées par les activités humaines.

Depuis quelques années un programme de réintroduction du Bouquetin ibérique *C. pyrenaica* sous espèce *C. p. victoriae* (en provenance du centre de l'Espagne) est mené dans le Parc national des Pyrénées et dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises (2014-2017). Les premières réintroductions côté aquitain, ont été réalisées en 2019 en vallée d'Aspe. D'autres réintroductions sont prévues sur le territoire du parc national et côté aquitain afin de permettre une connexion avec les individus déjà relâchés en Occitanie et ainsi voir l'espèce reconquérir le massif pyrénéen.



Matthieu BERRONEAU

Vison d'Europe **CR**

Mustela lutreola

En Europe, la distribution de l'espèce s'est considérablement réduite et se cantonne aujourd'hui à quelques noyaux isolés en Russie, en Ukraine, en Roumanie, en Espagne et dans le Sud-ouest de la France. Deux petites populations issues d'individus réintroduits existent également en Estonie et en Allemagne.

Le Vison d'Europe est une espèce qui fréquente exclusivement les milieux aquatiques des zones humides (cours d'eau forestiers, boisements et prairies inondables, marais ouverts).

Depuis 2011, le Vison d'Europe est classé « en danger critique d'extinction » en Europe et donc en France. La discrétion de ce mustélide, ajoutée aux risques de confusion avec le Vison d'Amérique et le Putois d'Europe et à l'absence d'inventaire standardisé entre 2004 et 2016, font que les données de présence certaine sont rares. Les différents suivis mis en place depuis 2016 dans le cadre d'un Plan National d'Actions montrent qu'il resterait moins de 50 individus sur le territoire aquitain, validant le critère D. Ces individus seraient concentrés dans le nord de l'Aquitaine même si un individu a été capturé dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les principales menaces sont le trafic routier, la dégradation de l'habitat, la concurrence avec le Vison d'Amérique (*Mustela vison*) et la circulation de virus (maladie de Carré principalement).



P. LLANES - Parc national des Pyrénées

Desman des Pyrénées **EN**

Galemys pyrenaicus

L'aire de répartition du Desman des Pyrénées se limite au massif pyrénéen et au nord-ouest de la péninsule ibérique où il fréquente essentiellement les cours d'eau de basse, moyenne et haute altitude et les lacs de montagne.

L'espèce a été évaluée « en danger » en Aquitaine. Les Pyrénées-Atlantiques constituent la limite ouest de son aire de répartition française et la population y a subi un net déclin de son aire d'occurrence et de sa zone d'occupation. Ce noyau ouest se retrouve très fragmenté du fait de l'isolement des bassins-versants au niveau des parties amont des cours d'eau. La qualité de son habitat a également fortement régressé et les principales menaces passées et actuelles sont les perturbations des débits des cours d'eau et leur modification (aménagement hydrauliques, destruction des berges...). La pollution issue de certaines industries ainsi que la prédation par le Vison d'Amérique (espèce introduite) ou d'autres espèces de carnivores domestiques (chiens) participent également au déclin de l'espèce. Malgré un Plan National d'Actions (2014-2019) et un programme LIFE+ (2016-2020), la situation de l'espèce ne semble pas s'améliorer en Aquitaine et son statut de menace pourrait s'aggraver dans les années à venir.



José RAMON PATO VICENTE

Campagnol basque **LC**

Microtus lusitanicus

L'aire de répartition du Campagnol basque est restreinte à la moitié nord-ouest de la péninsule ibérique et à l'extrême sud-ouest de la France (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers et Hautes-Pyrénées). Les Pyrénées-Atlantiques constituent le cœur de la répartition française.

Peu d'informations existent sur l'écologie de cette espèce mais en Aquitaine, le Campagnol basque recherche des sols profonds, humides et fortement végétalisés afin d'y creuser des galeries. Il se retrouve ainsi dans les systèmes prairiaux du piémont basque et les landes à fougères ainsi que dans les vergers, les bois clairs et les champs cultivés.

Ce campagnol ne semble pas menacé et peut être localement l'espèce de campagnol la plus abondante. Par contre, l'extrême localisation du Campagnol basque en France voire peut-être une originalité des populations aquitaines, doit entraîner un intérêt particulier d'études spécifiques et de prises en compte dans les projets d'aménagements, eu égard à la responsabilité régionale pour cette espèce.



Pierre RIGAUX

Campagnol amphibie NT

Arvicola sapidus

Le Campagnol amphibie ne se rencontre qu'en Europe occidentale dans trois pays : la France (qui représente 40 % de l'aire de répartition mondiale), l'Espagne et le Portugal. C'est une espèce de rongeur qui fréquente les zones humides avec de l'eau libre stagnante ou à faible débit, comportant sur les berges un couvert végétal hygrophile assez dense.

L'espèce semble globalement dans une phase de déclin dont les causes restent à identifier clairement : empoisonnement ciblant les rongeurs introduits, compétition interspécifique, confusion avec des espèces exotiques dans le cadre de lutttes par piégeage, modifications des pratiques agricoles et du milieu (busage, enrochement...). Pour toutes ces raisons, le Campagnol amphibie est une espèce protégée en France depuis 2012 et les experts en Aquitaine l'ont classé « NT » signifiant « quasi-menacé ».

En Aquitaine, des efforts sur la connaissance de la répartition de l'espèce restent à mettre en œuvre en particulier dans le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. Un effort de communication doit également être développé en direction de tous les usagers des cours d'eau et zones humides ainsi que du grand public en général qui ignore jusqu'à l'existence même du Campagnol amphibie.



Frédéric BARBE

Chat forestier DD

Felis silvestris

En Europe occidentale, le Chat forestier se rencontre de manière continue dans la plupart des pays de l'Est. Des populations plus isolées existent dans le sud de l'Italie, à l'extrême nord de l'Écosse, en Pologne, en Allemagne jusqu'au Massif central en France, dans les Pyrénées englobant toute la péninsule ibérique et le Portugal. En Aquitaine, l'espèce est présente sur le versant pyrénéen, plutôt au niveau du piémont dans la partie centrale et est des Pyrénées-Atlantiques, et dans le nord et l'est de la Dordogne.

Même s'il existe des hybridations possibles entre Chat forestier et Chat domestique (*Felis catus*), celles-ci ne semblent pas constituer une menace à l'heure actuelle. La menace principale identifiée pour cette espèce est la modification de l'habitat, notamment la perte des zones de prairies, car le Chat forestier affectionne particulièrement les mosaïques de forêts et de prairies.

Au niveau régional, les experts ont conclu à un niveau « DD » pour « données insuffisantes ». En effet, même si les données disponibles, notamment dans le département des Pyrénées-Atlantiques, semblent suffisantes pour statuer, les experts ont mis en avant que seule une identification génétique pouvait valider de manière certaine la présence de *Felis silvestris*. Le risque de confusion avec des chats haret à phénotype forestier et des hybrides est trop important pour pouvoir valider une donnée uniquement sur l'observation d'un individu. Dans ce contexte, il n'existe que très peu de données en Aquitaine validées génétiquement. Des études complémentaires sont donc nécessaires en s'appuyant sur des analyses de poils, de fèces, ou de cadavres retrouvés dans le milieu naturel.

Contributeurs de données

L'OAFS remercie les structures et les personnes indépendantes ayant transmis des données pour la réalisation de cette Liste rouge...

ADPAG, ADPPA, Atelier BKM, BIOTOPE Sud-Ouest, Bordeaux Métropole, CDC Biodiversité, Cistude Nature, Commune de La-Teste-de-Buch, Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine, CPIE Médoc, CPIE Seignanx-et-Adour, Département de la Gironde, Département des Landes, ECOGIS, Ecosphère, ELIOMYS, ETEN Environnement, FDGDON Landes, FDAAPPMA 33, GERE, GMHL, GREGE, INPN, Landes Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux / Faune Aquitaine, MIFENEC, Naturalia, Nature en Occitanie, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Parc National des Pyrénées, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Parc Naturel Régional Périgord Limousin, Pays Médoc, SEPANLOG, Réserve Naturelle géologique Saucats – La Brède, Réserve Naturelle Nationale des Prés-salés d'Arès, SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, Syndicat de Gestion du Bassin-Versant du Moulon, UMR-BIOGECO.

... et les nombreux observateurs associés !



Thomas RUYS

Empreintes d'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*)
espèce classée LC



Coordination des Listes rouges d'Aquitaine

L'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage est un dispositif dédié à la coordination et à la valorisation des informations faunistiques. Il a pour vocation d'améliorer l'échange d'informations, l'accès à la connaissance et l'identification des enjeux liés à la préservation de la faune sauvage et de ses habitats, à partir de l'expertise croisée de son réseau. Par son rôle d'observatoire et de plateforme régionale de gestion de données faunistiques, c'est un centre d'appui technique pour les décideurs publics et les acteurs régionaux.



Partenaires d'expertises sur le groupe

Cistude Nature œuvre à la protection de la nature à travers les programmes de conservation d'espèces, la synthèse des connaissances de répartition des espèces dans des atlas, ou la gestion écologique d'espaces naturels. L'association a aussi une mission de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. À destination de tous, C. Nature édite ou produit des ouvrages, des films, des expositions et des maquettes pédagogiques.



Le GREGE est organisme de recherche indépendant spécialisé dans l'étude et la conservation des mammifères sauvages. Le GREGE réalise des inventaires et suivis d'espèces, mène les volets « Faune » des études réglementaires sur le milieu naturel et accompagne aussi les maîtres d'ouvrage en phase chantier. La structure est fortement impliquée dans la conservation du Vison d'Europe dans un programme LIFE et met également à disposition des outils d'inventaires et de conservation.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) œuvre pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Elle apporte son expertise sur différents groupes taxonomiques et accompagne les acteurs de l'environnement et les citoyens vers une meilleure prise en compte de la biodiversité. Forte de son expérience en animation, la LPO s'implique dans les sciences participatives, notamment à travers le dispositif « faune-aquitaine ».

Partenaires financiers



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

